

Référent laïcité : gestion du fait religieux (DU)

RS6052 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	128, 127, 126
Formacode(s)	14221, 14256, 13254, 32008, 33020
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	01/07/2022
Date d'échéance	01/07/2027

Certificateur(s)

SORBONNE UNIVERSITE · SIRET : 13002338500011

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

En écho aux polémiques et aux débats parfois virulents de l'espace public sur la place du religieux dans le quotidien de la vie professionnelle, certaines situations de tension ont été relevées suscitant l'embarras des organisations, qu'elles relèvent du domaine public ou privé. Certes, au sens strict, le terme de laïcité ne concerne que la sphère publique, mais son usage s'est depuis quelques années considérablement élargi.

Un référent laïcité contribue à définir la politique de gestion du fait religieux au sein de son organisation, détermine les besoins en formation et en information, assure une médiation en cas de conflits, établit les éléments de veille afin d'anticiper et prévenir ces conflits. Pour ce faire, il dispose de repères culturels, de compétences juridiques et d'une maîtrise des débats en jeu, mais aussi d'outils pratiques de médiation pour agir au sein de tout type d'organisation : entreprises, services publics, associations...

Le support et l'usage fait de la certification par le ministère de l'Education nationale, ainsi que la récente publication du décret réglementant la désignation d'un référent Laïcité dans chaque administration publique, confirment les enjeux et les objectifs de certification.

Le public cible de la certification est celui des personnes qui, dans l'espace professionnel et/ou public, entendent disposer des instruments de médiations des conflits et les diffuser au sein de leur organisation :

- Agents des services publics de sécurité, des forces armées, d'éducation et, plus généralement, de l'administration dans son ensemble qu'elle soit locale ou nationale ;
- Élus nationaux ou locaux;
- Responsables et cadres hospitaliers;
- Clercs, aumôniers et responsables religieux;
- Responsables ressources humaines;
- Managers et chefs d'entreprises.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Compétence 1 : Identifier les frontières entre le principe de la liberté religieuse et les exigences de neutralité au sein des espaces publics, professionnels et éducatifs, pour les intégrer au sein de son action quotidienne.
- Compétence 2 : Contribuer à définir la politique d'une organisation, concernant le fait religieux et la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE), afin de s'assurer qu'elle respecte les règles juridiques concernant l'application du principe de la laïcité au sein du droit français et européen.
- Compétence 3 : Élaborer un règlement intérieur tenant compte du droit positif, pour ses aspects en lien avec le fait religieux, au sein d'une organisation professionnelle.
- Compétence 4 : Identifier les besoins en formation et en information des membres d'une organisation, concernant le fait religieux dans le milieu professionnel, afin d'apporter son expertise aux services en charge du développement des compétences professionnelles.

- Compétence 5 : Transmettre ce qui fait la raison d'être de sa mission de référent laïcité, lors d'échanges individuels, de réunions professionnelles ou de prises de parole en public, afin de communiquer et d'argumenter, au sujet du fait religieux en milieu professionnel, devant différents types de publics et dans différents types de situations.
- Compétence 6 : Mettre en œuvre des actions de conduite du changement, au service de la qualité de vie au travail d'une organisation, de son image externe et de la prévention de situations de crise ou de polémiques.
- Compétence 7 : Étudier des propositions concrètes à avancer en situation de négociations sociales ou de médiations liées au fait religieux, en utilisant des méthodes d'intelligence interculturelle, afin de trouver une issue tenant compte des enjeux en présence.
- Compétence 8 : Apporter des éléments de fond et de langage dans son domaine d'expertise, lors d'une situation de crise, au service de la communication interne et externe d'une organisation.
- Compétence 9 : Réaliser une veille réglementaire et opérationnelle adaptée à son domaine de compétences, en repérant les principaux clivages et argumentations concurrentes qui alimentent les débats sur la laïcité en France et en Europe, afin d'anticiper les sujets émergents.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans, ainsi que de préférence une certification de niveau 6.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé d'enseignants ainsi que de professionnels émanant de différentes entreprises ou institutions, sélectionnés d'une part sur leurs compétences concernant la thématique visée et d'autre part, sur leur expérience en tant que membre de jurys. Ils sont au nombre de deux, à 50% externes à Sorbonne Université.

Base légale

Date de décision	01/07/2022
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	01/07/2027

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://fc.sorbonne-universite.fr/nos-offres/du-referent-laicite-gestion-du-fait-religieux/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6052/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	4 004 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	4
----------------------	---

Parcours menés à terme	4
Taux d'achèvement	100 %
Période	10/2022 – 06/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5
Montant total engagé	19 983 €
Coût moyen par dossier	3 997 €
Durée moyenne	125 h
Période	09/2022 – 07/2025
France compétences	80 %
Reste à charge titulaire	20 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.